

GHCR

REGLEMENT

TOP 10 GHCR

"EQUILANNOO"

115 CM



2025

Groupement Hippique des Cercles Réunis asbl

Rue Moulin à Thil, 39

B- 1495 Sart Dames Avelines

Tél. +32 (0) 83230954

N° d'entreprise 0414.656.885

N° compte BE27 2710 4604 0373

www.ghcr.be

Rue de la Pichelotte, 11

B – 5340 Gesves

info@ghcr.be

Description :

Le TOP 10 EquiLannoo est ouvert aux cavaliers de tous les groupements en ordre de licence.

Hauteur typique : 115 cm

Type de Licence : 016 acceptée, avec chevaux dont les gains sont inférieurs à 3000 €.

Type d'épreuves : signalées dans les avant-programmes

Les manches qualificatives au choix, soit :

- Barème A avec barrage au chronomètre (238.2.2)
- Barème A 2 manches avec barrage au chronomètre (art 273.3.4.1)

Epreuve Finale :

- Barème A 2 manches avec barrage au chronomètre (art 273.3.4.1)
- L'ordre de départ de la deuxième manche sera l'ordre inverse du classement de la première manche
- Les cavaliers lors de la finale repartent avec 0 point
- Le cavalier vainqueur de la finale sera déclaré vainqueur du TOP TEN

Attribution des points :

- Pour les cavaliers classés :
 - 1^{ier} : 40 points
 - 2^{ième} : 38 points
 - 3^{ième} : 37 points
 - 4^{ième} : 36 points
 - 5^{ième} : 35 points, etc.....
 - 15^{ième} : 25 points
- Pour les cavaliers qui ont réalisé un parcours entre 0 et 4 points : 20 points
- Pour les cavaliers qui ont réalisé un parcours entre 4 et 8 points : 10 points

Un cavalier montant plusieurs chevaux se verra attribué les points de son meilleur résultat.

Qualification pour la finale :

Un cavalier doit avoir participé au minimum à 3 épreuves qualificatives pour être admis à la finale.
Le cheval doit avoir au minimum participé à 2 épreuves qualificatives pour être admis à la finale.

Les dix cavaliers ayant obtenus le plus de points au total des 5 épreuves qualificatives seront sélectionnés pour la finale.

Si un désistement se fait dans les 10 premiers, le 11^{ème} cavalier sera sélectionné et ainsi de suite.

En cas d'égalité de points lors des épreuves qualificatives, le cavalier ayant obtenu le plus de victoires ou de points dans le haut du classement sera sélectionné. Si une égalité de points persiste, les ex-æquos à la 10^{ème} place seront repris pour la finale.

Les inscriptions en finale sont offertes par le GHCR.

Engagements :

Le montant des engagements des épreuves sont définis dans les Instructions Générales et repris à l'avant programme.

Prix et Dotations :

Les prix et les dotations des épreuves sont définis dans les Instructions Générales et repris à l'avant programme.

Dotation supplémentaire pour les épreuves qualificatives:

SPONSOR **EquiLannoo** et le **GHCR** pour un montant de **500 €** en Bons d'Achat et/ou en cadeaux

Prix supplémentaires en Bons d'Achat et/ou en cadeaux lors des manches qualificatives :

1^{er} : 125 € / 2^{ème} : 100 € / 3^{ème} : 75 € / 4^{ème} : 60 € / 5^{ème} : 50 € / 6^{ème} : 40 € / 7^{ème} : 30 € /
8^{ème} : 20 €

Dotation supplémentaire pour la finale :

SPONSOR **EquiLannoo** et le **GHCR** pour un montant de **2500 €** en Bons d'Achat et/ou en cadeaux

Prix supplémentaires en Bons d'Achat et/ou en cadeaux lors de la finales :

1^{er} : 700 € / 2^{ème} : 550 € / 3^{ème} : 350 € / 4^{ème} : 200€ / 5^{ème} : 150 € / 6^{ème} : 125 € / 7^{ème} : 125 € /
8^{ème} : 100 € / 9^{ème} : 100 € / 10^{ème} : 100 €

GHCR



Manches :

EPEEG : 5 / 6 AVRIL

SLV : 17 / 18 MAI

BORNIVAL : 21 / 22 JUIN

LA PICAUTE : 26 / 27 JUILLET

AVELINES : 23 / 14 AOUT

Finale :

EPEEG : 11 / 12 OCTOBRE